

<p>Commune de MESQUER (Loire-Atlantique) Conseil Municipal du</p> <p>Vendredi 12 avril 2024</p>	<p>DATE DE CONVOCATION : 5 avril 2024 DATE D’AFFICHAGE : 5 avril 2024</p> <p>Nombre de Conseillers en exercice : 19 Nombre de Conseillers présents : 12 Nombre de Conseillers votants : 16</p>
---	--

L’an deux mil vingt-quatre, le vendredi 12 avril, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s’est réuni à la Mairie de MESQUER, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre BERNARD, Maire (ayant pouvoir de voter au nom de Monsieur Yves LINGER).

Présents : Messieurs Thierry GUYON, Éric ROULIER, Madame Catherine FOUCAULT (ayant pouvoir de voter au nom de Madame Estelle HERVY), Monsieur Rémy CHATTON (ayant pouvoir de voter au nom de Chantal LEYE), adjoints et Madame Aurélie RIALANT-BESLAND, Monsieur Yves LEBEAUPIN, Madame Monique TATTEVIN, Monsieur Gilles CHASSIER, Madame Bernadette BROSSEAU (ayant pouvoir de voter au nom de Madame Anne GROLEAU), Monsieur Jean-Pierre BUCHEL et Monsieur Joël NEVEUX, conseillers municipaux.

Absents excusés : Madame Chantal LEYE, Monsieur Yves LINGER, Madame Estelle HERVY, Madame Anne GROLEAU, Monsieur Nicolas CITEAU.

Absentes : Madame Anne-Gwenn ALEXANDRE, Madame Delphine JOFFRAUD.

Pouvoirs : Madame Chantal LEYE a donné pouvoir à Monsieur Rémy CHATTON, Monsieur Yves LINGER a donné pouvoir à Monsieur Jean-Pierre BERNARD, Madame Estelle HERVY a donné pouvoir à Madame Catherine FOUCAULT, Madame Anne GROLEAU a donné pouvoir à Madame Bernadette BROSSEAU.

Monsieur Gilles CHASSIER a été élu secrétaire de séance.

DEMANDE DE SUBVENTION A L’AGENCE NATIONALE DU SPORT

La commune souhaite compléter l’offre en équipements sportifs sur le site du complexe sportif de la vigne. Ce site est équipé d’une piste BMX très rustique et la demande des jeunes est forte dans ce domaine.

Cet équipement polyvalent permettra de répondre aux objectifs que la commune s’est fixée dans le projet éducatif de territoire et sera un outil pour fédérer à la fois les jeunes et les adultes. Etant le seul présent dans un périmètre assez large, sa nature intercommunale sera indéniable.

De plus, la commune ayant été labélisée « Terre de jeux 2024 », elle mène différents programmes et animations pour promouvoir le sport et la création d’un pumtrack, dont le coût est estimé à 150 000 € HT est le point d’orgue de son implication.

Cet équipement peut bénéficier de subventions auprès de l’Agence Nationale du Sport dans le cadre du plan national 5 000 équipements sportifs.

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

- Coût total : 150 000 € HT
- Département : 44 040 € (Subvention obtenue)
- Agence Nationale du sport (20 %) : 30 000 €
- Conseil Régional (20%) : 30 000 €
- Commune (30,64 %) : 45 960 €

Le Conseil Municipal approuve à l’unanimité la demande de subvention de 30 000 € auprès de l’Agence Nationale du Sport pour la création d’un pumtrack au complexe de la vigne et sollicite l’autorisation de préfinancer cet investissement sans préjuger de la suite donnée à cette demande de subvention.

Reçu au contrôle de légalité

le 11/04/24
Publié ou notifié

le 18/04/24
Le Maire,

